



**Décision n° RA-073-10-00006-00**  
**Portant agrément au titre du service civique**

**Le Préfet de région Rhône-Alpes,**

Vu le code du service national, notamment son titre Ier bis ;  
Vu, avec pièces à l'appui, la demande d'agrément présentée le 25 octobre 2010 par l'organisme intéressé ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

L'association Trans-Service association, dont le siège social est situé 120, chemin de l'Olivet, 73200 Albertville (N°SIRET : 42482653500025), est agréée, pour une durée de deux ans à compter de la signature de la présente décision, au titre de l'engagement de service civique.

**Article 2**

Les missions susceptibles d'être accomplies par les personnes accueillies en service civique sont les suivantes :

Thème	Numéro	Sous-numérotation	Intitulé de la mission
Solidarité	1		Accompagnement au transport de proximité des personnes handicapées, malades ou âgées dépendantes.

**Article 3**

La durée cumulée des contrats de service civique conclus la première année suivant la délivrance du présent agrément ne peut excéder 24 mois.

#### Article 4

La durée cumulée des contrats de service civique conclus la deuxième année suivant la délivrance du présent agrément ne peut excéder 24 mois.

#### Article 5

Avant le 31 décembre 2010, l'organisme mentionné à l'article 1er conclut des contrats de service civique d'une durée cumulée supérieure ou égale à 24 mois.

Fait à Chambéry, le 18 novembre 2010

Pour le délégué territorial de l'agence du service civique,  
et par délégation,  
Le DDCSPP de la Savoie

Didier MAMIS



Annexe :

- *Calendrier prévisionnel d'accueil des volontaires.*

**Annexe : calendrier indicatif d'accueil des volontaires**

---

<b>Tableau prévisionnel et indicatif d'accueil des volontaires</b>								
	<b>Nombre d'entrées mensuelles</b>							
<b>Date d'accueil MM/AA</b>	<b>6 mois</b>	<b>7 mois</b>	<b>8 mois</b>	<b>9 mois</b>	<b>10 mois</b>	<b>11 mois</b>	<b>12 mois</b>	<b>Total</b>
<b>11/2010</b>							<b>2</b>	<b>2</b>
<b>11/2011</b>							<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Total</b>							<b>4</b>	<b>4</b>

<b>Durée cumulée des contrats en mois</b>							<b>48</b>	<b>48</b>
---	--	--	--	--	--	--	-----------	-----------